

Emetteur

AUDIS SN
 3 rue jean rédélé
 76370 MARTIN EGLISE
 Tél.: 0232146868
 Email: contact@audis.fr

Adressé à

SIBELCO GREEN SOLUTIONS SAS
 Facturation
 17 RUE DE VILLENEUVE
 02200 SOISSONS

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Désignation	TVA	Montants exprimés en Euros			
		P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3001 - CAFE 100% ARABICA X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	87,00	2	6%	163,56
3002 - CAFE 100% ARABICA SUCRE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	87,00	2	6%	163,56
3020 - ROYALCAO AROME CACAO X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	96,00	2	6%	180,48
3026 - CAPPUCCINO SUCRE (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	102,00	1	6%	95,88
3050 - THE CITRON INSTANT SUCRE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	5,5%	93,00	2	6%	174,84
3051 - BOISSON THE A LA MENTHE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	5,5%	93,00	1	6%	87,42
3101X15 - CAFE 100% ARABICA X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	57,57	2	6%	108,23
3180X15 - AROME CACAO VAN HOUTEN X15GOB OP CARTONX12 AROME CACAO VAN HOUTEN X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	63,00	1	6%	59,22
AGITATEUR_BOISX100 - AGITATEUR BOISX100	20%	0,52	2	6%	0,98

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Total HT 1 034,17

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Total TVA 5,5% 56,84

Banque: Crédit agricole

Total TVA 20% 0,19

Code banque 18306 | Code guichet 00010 | Numéro de compte 36134613496 | Clé 36

Total TTC 1 091,20

Adresse: CAE ROUEN (83210)

Payé 581,89

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Avoirs ou excédent reçu 509,31

Code IBAN: FR76 1830 6000 1036 1346 1349 636

Reste à payer 0,00

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP883

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
05/09/2024	509,31	Avoir	AV2409-0018

03/10/2024 581,89 Virement bancaire

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)